



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4969

Approbation de la gratuité des animations du Musée Henri Malartre proposées à l'occasion de la Fête de la Science 2019 du 05 au 13 octobre 2019

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/4969 - APPROBATION DE LA GRATUITE DES ANIMATIONS DU
MUSEE HENRI MALARTRE PROPOSEES A L'OCCASION
DE LA FETE DE LA SCIENCE 2019 DU 05 AU 13 OCTOBRE
2019 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Créée en 1991 par le ministère chargé de la recherche, la Fête de la science est le rendez-vous incontournable de tous les publics : familles, scolaires, étudiants, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences. Plus de 3 000 événements gratuits sont organisés dans toute la France : animations, expositions, débats, initiatives scientifiques gratuites, inventives et ludiques, portes ouvertes de laboratoires... En 2018, en Rhône-Alpes, 160 000 visiteurs ont participé à plus de 400 évènements.

Le thème de l'édition 2019 est « Raconter la science, imaginer l'avenir ».

Comme les années précédentes, le Musée de l'automobile Henri Malartre souhaite s'associer à cette manifestation de plus en plus plébiscitée par le public.

Conformément au règlement de la Fête de la Science la participation de chaque partenaire est conditionnée au fait de proposer au public des animations gratuites.

Dans le cadre de cette manifestation, le Musée de l'automobile Henri Malartre souhaite proposer une animation spécifique à destination des groupes scolaires : des visites-ateliers autour du thème « Quelle sera pour vous, la voiture du futur ? ».

Ces animations auront lieu les mardi 08/10, jeudi 10/10 et vendredi 11/10 (2 créneaux par jour) et sur réservation des groupes scolaires.

La participation à cette manifestation nationale permettra au Musée de l'automobile Henri Malartre :

- de communiquer sur ses programmes d'animations (scolaires et familiales) et de se faire connaître auprès des publics scolaires et famille ;
- d'apparaître dans les documents de communication nationaux de la manifestation ;
- de positionner le Musée de l'automobile Henri Malartre sur le territoire comme un acteur de la culture scientifique et technique.

En conséquence, je vous propose d'accorder la gratuité à tous les participants des animations spécifiques proposées par le Musée Malartre dans le cadre de la Fête de la science du 5 au 13 octobre 2019.

Les autres animations du musée restent soumises aux tarifs en vigueur.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2016-2641 du 16 décembre 2016 ;

Oui l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

La gratuité des animations organisées dans le cadre de la Fête de la Science du 5 au 13 octobre 2019 est approuvée, par dérogation à la délibération n° 2016-2641 du 16 décembre 2016.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER